

Lois Macron

une seule réponse : la lutte

■ A peine élu, Macron compte bien dérouler son programme anti-social ■ Tout va y passer : droit du travail, assurance chômage, retraites, libertés ■ Le “ *dialogue social* ” entamé avec les organisations syndicales n'est que de la poudre aux yeux ■ Pour faire reculer le gouvernement et gagner de nouveaux droits, un seul outil à notre portée : la lutte !

**Pour
l'abrogation de la
loi Travail**

**Contre
l'état d'urgence**

**Contre
Macron
et son monde**

**Pour
les 32 heures**

**Contre
la loi Travail 2**

**Pour
des services publics
de qualité**

**Contre
la réforme de l'assurance
chômage**

**Pour
l'extension des droits des
salarié-es**

**FRONT
SOCIAL**



Un mois après son élection et la composition de son gouvernement, Macron commence à dévoiler son sinistre programme anti-social.

Parachever la Loi Travail ne leur suffira pas et ces dirigeants, aux ordres du patronat et des financiers, ont l'intention d'aller plus loin. Et le champ est large : retraites, assurance chômage, fiscalité, casse de la fonction publique, état d'urgence...

Loi travail, chapitre 2

Alors qu'une majorité de la population s'était prononcée contre la Loi El Khomri l'an dernier, la gouvernement a décidé de finir la sale boulot de casse de droit du travail. Et ça va aller très vite puisque Macron a d'ores et déjà annoncé qu'il procéderait par ordonnances et que tout devrait être bouclé fin septembre.

Les premières informations sur le contenu de ces ordonnances ont de quoi faire frémir les salarié-es. Au programme sont prévus :

✚ **la généralisation de l'inversion de la hiérarchie des normes.** Ainsi les entreprises pourront négocier et appliquer des règles en dessous de la loi que cela soit en matière de salaires, de temps de travail, de contrat de travail (certains patrons zélés pourraient imaginer étendre les motifs de recours aux CDD aujourd'hui fixés par la loi), de santé et de sécurité. Autant de cadeaux faits aux employeurs au détriment des salarié-es qui voient leurs droits se réduire comme peau de chagrin !

✚ **le plafonnement des indemnités en cas de licenciement abusif.** Aujourd'hui les Prud'hommes s'appuient sur des tableaux indicatifs. Initialement prévue dans la loi El Khomri, cette mesure en avait finalement été retirée devant un tollé général (y compris des syndicats soutenant la loi). Le montant maximal des indemnités n'est pas encore connu mais si l'on s'en réfère aux faibles montants réclamés par le patronat, il y a fort à craindre que les employeurs se permettent de licencier illégalement tout en étant sûrs que ça ne leur coûtera pas grand chose..

✚ **le référendum à l'initiative de l'employeur** (réservé depuis la loi travail aux organisations syndicales). En cas d'échec de la négociation, l'employeur pourrait prendre l'initiative de consulter le personnel et exercer sur les salarié-es une pression et un chantage à l'emploi ou à la fermeture.

✚ **la fusion des instances représentatives du personnel** (CE, DP, CHSCT) qui aura pour effet de limiter le rôle des CHSCT, voire de les faire financer par les budgets des CE (diminuant mécaniquement les montants alloués aux œuvres sociales, la restauration...).

Et aussi

Mais le gouvernement ne compte pas en rester là et a prévu bien d'autres mesures antisociales.

✚ **La " réforme " de l'assurance chômage** est dans les tuyaux. Il est prévu d'étendre les droits aux indépendants et salarié-es qui ont démissionné. En soi, ce n'est pas forcément mauvais mais cela signifie qu'il faut trouver de nouveaux financements d'autant plus que les cotisations sociales des salarié-es vont être supprimées. Le gouvernement propose pour contrebalancer tout ça d'augmenter la CSG de l'ensemble des contribuables qui y sont assujettis (y compris les retraités pour qui ça va faire très mal). Ainsi on passe d'un financement de solidarité à un financement par l'impôt, dans les seules mains de l'Etat.

Par ailleurs rien ne dit que le calcul des indemnités actuelles ne sera pas revu à la baisse !

*La lutte,
c'est classe...*

...CONTRE CLASSE !

✚ Les retraites

Macron l'a dit pendant sa campagne : il souhaite qu'un euro cotisé soit un euro reversé au moment de la retraite. C'est donc le système de répartition (solidarité entre les générations) qu'il a prévu d'affaiblir, au profit d'un régime par point. Pour celles et ceux qui sont rentrés tardivement sur le marché du travail, qui auront connu des interruptions de carrière, des temps partiels... les pensions risquent d'être bien maigres (et donc en particulier pour les femmes).

✚ La casse des services publics

120 000 : c'est le nombre de suppressions de postes qu'a prévues le gouvernement pendant le quinquennat. Les inégalités so-

ciales n'ont jamais été aussi fortes et, donc, les services publics sont plus que jamais essentiels pour des millions de personnes. Il faut au contraire plus d'enseignant-es, plus d'hôpitaux publics, plus d'agents territoriaux, plus de bureaux de poste... au plus près de la population. A côté de cela il est prévu la suppression de l'ISF (Impôt de solidarité sur la fortune) pour les foyers les plus riches.

✚ **L'état d'urgence dans le droit commun** : mis en place au lendemain des attentats de Paris (novembre 2015), l'état d'urgence a surtout eu pour effet des perquisitions et des arrestations non fondées et des interdictions de manifester (cette dernière mesure vient d'ailleurs d'être jugée illégale par le Conseil Constitutionnel). Cela aura permis aussi au gouvernement de tenter d'étouffer toute contestation sociale en décembre 2015 (contre sommet COP 21) et au printemps 2016 (manifestations contre la loi travail) par un déploiement inédit des forces de l'ordre et une répression policière à son maximum.

Et maintenant ? On lutte !

On le voit, le gouvernement ne nous fera pas de cadeaux et compte faire vite. Face à cela, il nous faut nous organiser pour préparer la riposte dans l'unité la plus large possible.

C'est en cela que la fédération SUD PTT a rejoint le Front Social regroupant des équipes CGT, FSU, Solidaires, étudiant-es, précaires, retraités-es qui refusent de laisser Macron dérouler son projet sans sourciller.

La hauteur des attaques contre notre camp social mérite une réponse massive faite de grèves et de manifestations. C'est pourquoi à Paris et ailleurs des appels à se rassembler, à construire des cadres communs d'action et de lutte et à manifester dès le 19 juin sont lancés.

C'est dès maintenant qu'il faut s'organiser et montrer à ce gouvernement que nous sommes prêts à ne rien laisser passer. C'est dès maintenant qu'il faut en discuter dans les services, avec les collègues mais aussi sur son lieu de vie avec les voisin-es, l'entourage.

**Ni merci patron,
ni merci Macron
LUTTONS !**

**TOUTES ET TOUS A PARIS
DEVANT L'ASSEMBLEE NATIONALE
LE 19 JUIN à 18 H 00**